

Casablanca



Technopark en venant de Marjane



Bd Zerktouni à côté du Café ALEXANDRIN en face assurance la CNIA en allant vers Twin Center



Bd Taddart au niveau de la sortie de l'auto – route en allant vers Abdelmoumen

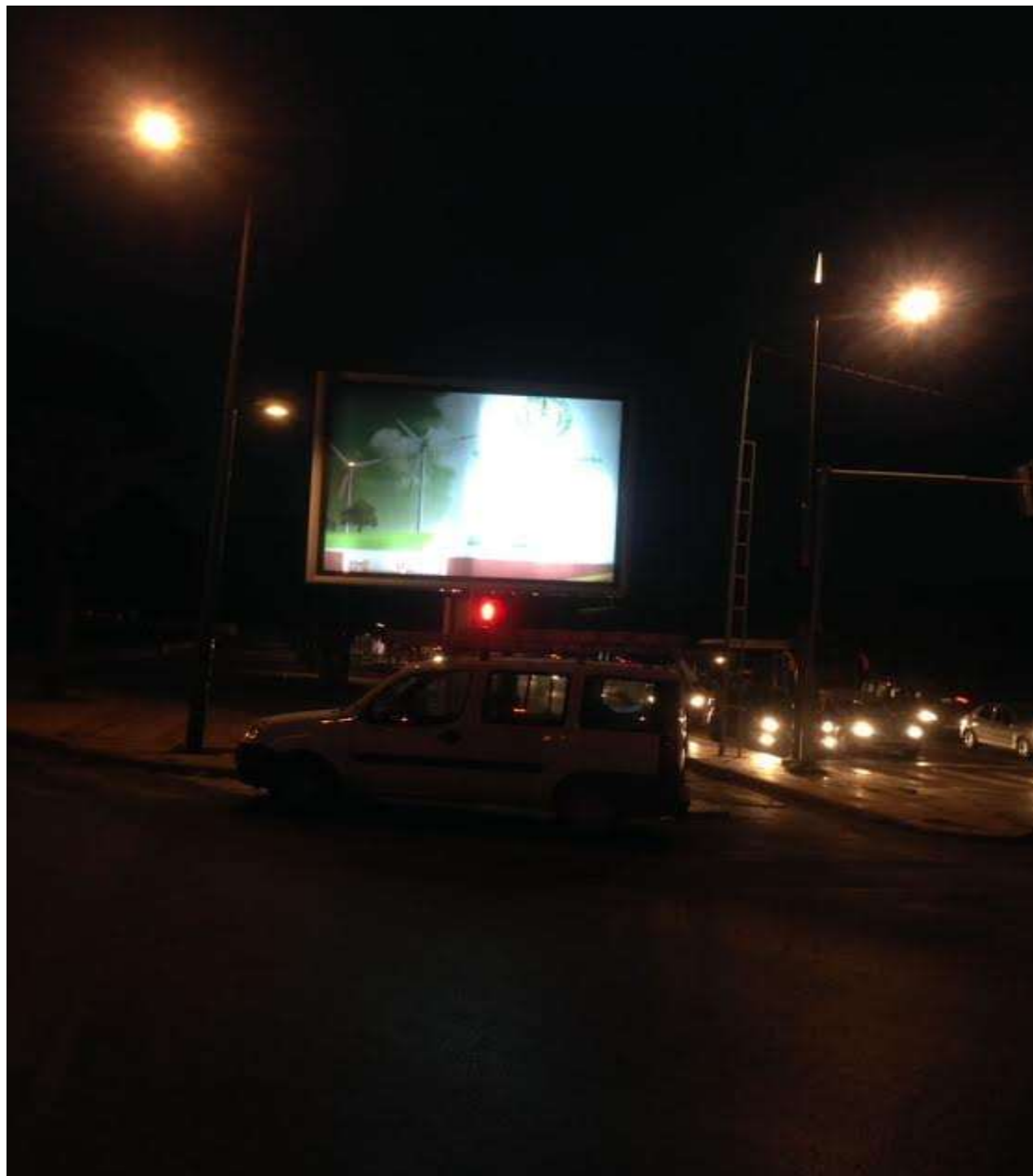


Bd Brahim Roudani à côté de Résidence Nadia en allant vers Bd Ghandi



Route express côté droit vers entrée Bd Mohamed VI en allant vers Rabat

RABAT



Angle Bd. Ennasr et Bd. Ibnou Khaldoun (place Bab Rouah)



Bd des Nations Unies (en face Du lycée Descartes et Boutique Mango)



Croisement Av. Fal Ould Oumeîr et Av. Ibn Sina, face visible de l'Av.Oqba venant de la place Ibn Yassine et BD. Annasr venant de Fal Ould Oumeîr/Rabat.

MARRAKECH



Mr (trivision) 43, boulevard Zerktouni Marrakech, Guiliz en face du café boule de neige...

le son patrimoine, propriétés, biens meubles ou immeubles, actions en bourse, œuvres d'art, etc., et inscrire un chiffre estimant la valeur de l'ensemble de ses biens. L'idée consiste à faire des vérifications en fin de mandat, afin de s'assurer qu'il n'y a pas eu entre-temps d'enrichissement indu, tant de la personne concernée, que chez les proches membres de sa famille (épouse, fils ou fille par exemple), etc. multiple, qui est appliquée

le succès que le ministre lui présentait de boîtes de jerrycan devant un public des avocats ou journalistes (ce qui peut s'expliquer), mais bien dans les par- lings rétroscés aux magistrats, on l'on constate la présence de véhicules dé- passant allégrement le demi million de dollars... Par ailleurs, selon les médias, les salaires des magistrats oscillaient entre 14 000 et 53 000 DH mensuels, selon les grades, les postes, ou encore l'ancienneté. Le même constat est faisable dans les arrières-cours de grandes administra-



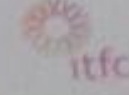
corrélation, notamment des brevets, des diplômes, etc. Les dites mentions, concernant les tests compositionnels, comprennent entre autres d'assurances magistrales, des cartes d'identité de mariage, les déclarations fiscales, et aussi les déclarations d'investissements immobiliers, pour mentionner des contrats pré- lés, sans même d'assurer qu'il n'y a pas d'abus manifestes. Ceci dit, il faut bien préciser que le but de tout cela n'est pas de tester l'appétit sur tous les magistrats du pays, mais de la : la plupart (et même la majorité d'entre eux) sont parfaitement conscients de leur rôle dans la société, et remplissent leur tâche avec passion et professionnalisme... Tout en étant pris entre deux feux : d'un côté des rémunérations dérisoires par rapport aux affaires qu'ils ont à juger, et qui portent souvent sur des montants astronomiques ; et de l'autre côté l'injonction qui leur est faite par leur ministère d'assurer un train de vie honorable. Par exemple, voir circuler un substitut du procureur dans un taxi blanc... nuit à l'image de la profession ; alors même que ce substitut débutant n'a pas encore les moyens de s'offrir un véhicule privé ! Une déclaration de patrimoine, qui n'a rien d'offi- quant, permettrait aussi de combattre l'idée populaire qui veut tous les magistrats (mais aussi notaires ou avocats) sont serv- l'appât du gain, et donc fac- « malléables », pour ne pas u- autre terme, de ceux qui



مكافحة الفقر مع الحفاظ على البيئة LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

Groupes de la Banque Islamique de Développement @ COP22

Du 7 au 18 Novembre 2016



ous sur facebook.com/lavieeco

L'Info continue



Chronique de Fadel Boucetta

Les juges et la déclaration de patrimoine

Après les élections passées, le pays est dans l'attente de la formation d'un nouveau gouvernement, lequel a bien du pain sur la planche. Des réformes sont attendues, d'autres sont en projet, d'autres semblent utiles de faire part de suggestions, qui, si elle est utile, clarifierait bien des choses. Il s'agit de ce que l'on appelle la déclaration de patrimoine. Le principe actuel est le suivant : quiconque accède à des responsabilités doit en être conscient et avant d'entrer en fonction (concomitamment), remplir la déclaration dans laquelle il est précisé avec précision l'état de son patrimoine : propriétés, biens meubles ou immeubles, actions en justice, œuvres d'art, etc., et un chiffre estimant la valeur de ces biens. L'idée est ensuite à faire des vérifications en fin de mandat, afin de s'assurer qu'il n'y a pas eu d'enrichissement indu, tant pour la personne concernée, que chez les membres de sa famille (époux, fils ou fille par exemple). Cette pratique, qui est appliquée

dans certaines grandes entreprises et dans quelques autres pays, concerne tous ceux qui vont exercer une fonction de responsabilité, qu'elle soit élue (comme un parlementaire) ou désignée (comme membre du gouvernement, par exemple.) L'idée vaut ce qu'elle vaut, et notre propos n'est pas d'en vérifier l'efficacité ou pas, mais plutôt de s'interroger sur les catégories de personnes à qui elle doit s'appliquer.

Prenons le cas du département de la Justice ; quiconque a le loisir de déambuler dans les différents parkings de nos tribunaux, ne peut qu'être surpris par le nombre impressionnant de berlines de grand standing, non dans les parkings des avocats ou justiciables (ce qui peut s'expliquer), mais bien dans les parkings réservés aux magistrats, où l'on constate la présence de véhicules dépassant allégrement le demi million de dirhams... Par ailleurs, selon les médias, les salaires des magistrats oscillaient entre 14 000 et 33 000 DH mensuels, selon les grades, les postes, ou encore l'ancienneté. Le même constat est faisable dans les arrières-cours de grandes administra-

LE BUT DE TOUT CELA N'EST PAS DE JETER L'OPPROBRE SUR TOUS LES MAGISTRATS DU PAYS, LOIN DE LÀ ! LA PLUPART, ET MÊME LA MAJORITÉ D'ENTRE EUX, SONT PARFAITEMENT CONSCIENTS DE LEUR RÔLE DANS LA SOCIÉTÉ, ET REMPLISSENT LEUR TÂCHE AVEC PASSION ET PROFESSIONNALISME.



tions publiques, tous corps confondus et il n'est nul besoin de les nommer ici. Alors de deux choses l'une : soit la plupart de ces fonctionnaires du ministère de la justice ont tout eu le bonheur d'hériter d'une certaine somme peu de temps après leur prise de fonction, ce dont on ne peut que les féliciter ; soit ils ont conclu d'heureuses alliances par le biais d'un mariage par exemple ; ou encore ils ont peut-être gagné le gros lot au loto... sinon, il y a anguille sous roche, et il serait temps de s'en préoccuper. Comment ? Eh bien tout simplement en imposant à tous les futurs magistrats de remplir une déclaration de patrimoine, signée et certifiée, et qui serait adressée au ministère des finances avant l'entrée en fonction.

Dans ledit ministère serait installée une commission, comprenant entre autres d'anciens magistrats qui serait chargée de vérifier les déclarations fournies, et aurait le pouvoir d'investigation nécessaire pour mener d'éventuelles enquêtes. Puis instaurer des contrôles périodiques afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'abus manifeste. Ceci dit, faut bien préciser que le but de tout cela n'est pas de jeter l'opprobre sur tous les magistrats du pays, loin de là : la plupart (et même la majorité d'entre eux) sont parfaitement conscients de leur rôle dans la société, et remplissent leur tâche avec passion et professionnalisme... Tout en étant pris entre deux feux : d'un côté des rémunérations dérisoires par rapport aux affaires qu'ils sont à juger, et qui portent souvent des montants astronomiques ; de l'autre côté l'injonction qui leur est faite par leur ministère d'assurer un train de vie honorable, par exemple, voir circuler un substitut du procureur dans un taxi blanc nuit à l'image de la profession ; et même que ce substitut débutant ne pas encore les moyens de s'offrir un véhicule privé ! Une déclaration de patrimoine, qui n'a rien d'original, permettrait aussi de combattre l'idée populaire qui veut que tous les magistrats (mais aussi les notaires ou avocats) sont sensibles à l'appât du gain, et donc faciles à « malléables », pour ne pas utiliser un autre terme, de ceux qui fichent

مكافحة الفقر مع الحفاظ على البيئة
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

Organized by the Moroccan Agency for Development (AMAD) and the Moroccan Association of Environmentalists (AMAE).

From 7 to 16 November 2014

Partners: AMAD, AMAE, KIC, ICD, etc.